Bulletin d'informations Municipal d'UGNY LE GAY

n° 27 Jeudi 3 Avril 2003

Responsable de la Publication: Jean-Paul GOYHENECHE

Éditorial

« Le Maire ne fait rien!… » Voilà ce qu'on entend ici ou là en quelques endroits du village, propos tenus par des gens qui du reste, n'ont pas montré beaucoup de motivation jusqu'à ce jour pour « faire quelque chose » pour leur commune. Cela dit c'est tout à fait leur droit de considérer que le Maire n'en fait pas assez, tant est vrai l'adage qui veut qu'on en fait jamais trop. Mais si le Maire concerné accepte de bon gré la critique, reconnaissant avec lucidité que personne n'est parfait et surtout pas lui, reconnaissons-lui le droit de ne pas s'occuper de tout et surtout de le faire avec une méthode qui ne donne pas de trop mauvais résultats… Preuve en est qu'un plaignant anonyme a fait un don au CCAS pour remercier le Maire d'être intervenu pour un dommage dont il fut victime. D'autres plaignants qui avaient signé une pétition pour le curage d'un fossé, à qui le Maire avait conseillé un règlement à l'amiable, ont vu leur patience récompensée puisque leur cause a été entendue. Notons au passage que leur requête auprès de l'administration n'a été d'aucun effet, la préfecture se « foutant » pas mal des misères des petites gens des petites communes. Il faut se faire une raison : la France dite « d'en bas » intéresse très peu la France soi-disant « d'en haut ».

Si le Maire ne fait rien, chers citoyens, ce n'est pas qu'il ne veut rien faire. C'est parce qu'il y a d'autre façon de régler les problèmes que la force et la coercition ! Nous ne sommes pas dans une commune peuplée de voyous et de malhonnêtes! Les choses peuvent s'arranger aussi avec de la bonne volonté, sans que l'on soit tout le temps obligé d'appeler les forces de l'ordre. La gendarmerie Nationale a assez de travail à courir après les malfaiteurs en tous genres sans qu'on lui demande de régler les problèmes de crottin ou de chiens qui divaguent.

Sachez enfin que si le Maire est moins souvent à la Mairie c'est qu'il a choisi de déléguer la gestion interne de la commune aux membres du Conseil Municipal. Ceux-ci s'acquittent d'ailleurs fort bien de cette tâche, ce qui prouve encore une fois que personne n'est indispensable... Le Maire se charge quant à lui des nombreuses missions de représentation que nécessite aujourd'hui l'organisation décentralisée de l'État. Je vous invite à venir prendre connaissance de son agenda publié à la Mairie pour vous rendre compte que s'il n'est pas dans son fauteuil de Maire, il est sur les routes, au service de la commune, et bien souvent jusqu'à fort tard le soir !

Cela dit sans amertume et sans aigreur : je suis très heureux de faire ce que je fais, comme je le fais, et avec qui je le fais !

Le Maire Jean-Paul Goyhénèche

AGENDA

MERCREDI 16 AVRIL JOURNÉE ACTIVITÉS DU

ANNULÉ! TROP PEU DE PARTICIPANTS

Organisé par le comité des fêtes:
Journée activités du cirque pour les enfants à partir de 5 ans… Inscription auprès d'Elisabeth THEVENIN.

VENDREDI 18 AVRIL 2003 SOIREE INITIATION INTERNET

A partir du Vendredi 18 Avril, La Mairie d'Ugny le Gay organise une soirée bimensuelle consacrée à la découverte de l'outil Internet pour les habitants du village: s'inscrire à la Mairie.
Début de l'animation à 18 heures, participation en fonction des places disponibles (pas plus de 5 à la fois)...

MERCREDI 23 AVRIL 2003 SOIREE INFORMATION TRI SÉLECTIF

Lire les Informations dans ce journal...

SAMEDI 26 AVRIL 2003 RÉUNION DE LA CCID COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

La CCID se réunira à 10 heures à la Mairie d'UGNY LE GAY. Les habitants qui le souhaitent peuvent y participer pour s'informer sur les impôts locaux.

JEUDI 8 MAI 2003 COMMÉMORATION ARMISTICE 1945

Tous les habitants du village sont invités à se rassembler à 11 heures 30, autour du Monument aux morts pour célébrer le 58ème anniversaire de l'armistice de 1945.

DIMANCHE 11 MAI 2003 RANDONNÉE DU COMITÉ

Organisé par le comité des fêtes: Randonnée pédestre, équestre et cycliste, ballade aux « Econchis », Renseignements au 03 23 38 01 45

LA VIE DU VILLAGE

QUAND LES HIVERS SONT RIGOUREUX, IL FAUT ÊTRE SOLIDAIRE!

Quand le Mont Peleu ressemble à une station de sport d'hiver!

Il y a longtemps en effet que nous n'avions pas connu un hiver si rigoureux! De mémoire d'Ugnien il fallait chercher dans ses souvenirs lointains pour se remémorer pareil frimas! On s'en est aperçu, on y était plus habitué. Ça a surpris tout le monde y compris les pouvoirs publics qui n'étaient pas prêts à assurer un service de sablage et de salage immédiatement efficaces. Et humblement nous reconnaissons aussi que l'équipe municipale s'est trouvée fort dépourvue … de sacs de sel quand la bise fut venue. Le stock datait de 1995 et l'on ne s'est pas trop soucié de l'alimenter… Pour une ou deux après-midi enneigées par hiver, ça ne valait pas vraiment le coup…

Cela dit, les instances locales ne sont pas les seules à avoir subi quelques défaillances devant les aléas atmosphériques. Les habitants aussi ont parfois manqué à leur devoir: en effet, déneiger et saler son morceau de trottoir ou son devant de porte fait partie des règles de bon voisinage qu'il est convenu de suivre en citoyen respectueux et responsable.

Alors à l'avenir, essayons, chacun dans sa compétence de ne pas se laisser déborder par les vicissitudes du temps. Nous vous promettons de prévoir le stock de sel nécessaire au salage des trottoirs. De votre part nous sollicitons que vous vous chargiez de l'étaler devant votre habitation…

Avec un minimum de solidarité entre nous, nous devrions pouvoir surmonter sans trop de difficultés les rigueurs hivernales futures!

HORAIRES DE L'OUVERTURE DE LA MAIRIE:

_Secrétariat de Mairie:

Le Mardi de 10 heures à Midi.
Le Vendredi de 15 à 19 heures.

_Permanence du Maire & des Adjoints:

Mêmes horaires ou Samedi matin, sur RV.

LE PRINTEMPS EST LÀ… PENSEZ AUX FLEURS!

Le printemps est là, et déjà les premières journées de soleil font bourgeonner une nature prête à nous offrir ses couleurs habituelles: parterres et espaces verts vont se parer des plus beaux atours pour nous proposer un spectacle chatoyant et multicolore.

Mais le spectacle de notre village illuminé par les apparats de « Dame Nature » serait encore plus étincelant si tous les villageois prenaient bien soin de fleurir leur devant de maison et d'entretenir les abords de leur propriété.

Le village n'en serait que plus attrayant et plus agréable à vivre. Merci à tous de faire l'effort nécessaire à la propreté et l'esthétique de notre village.

Nous aimerions beaucoup de parterres comme celui-là!

ENTRETIEN AVEC LES JEUNES DU VILLAGE: QU'ATTENDENT-ILS

Le Vendredi 28 Février, le Maire avait rendez-vous avec les jeunes du village pour une entrevue afin de prendre la mesure de leur attente et de leur souhait. Nous avons essayé d'abord de prendre contact, de nous parler, et de savoir ce que chacun attendait de l'autre. S'ils ont admis que notre petite commune ne pouvait leur offrir une multitude d'équipements et de services d'animation, ils ont tout de même quelques exigences quant à l'aménagement de leur espace de loisir:

_ repeindre l'abribus; ils sont d'ailleurs prêts à le faire eux-même si on leur fournit la peinture.

_ l'aménagement de la place; un panier de basket serait le bienvenu, et remettre des agrés au portique aussi.

_ ils apprécieraient aussi des services de transport pour les amener au centre-bourg pour les activités dans des clubs sportifs ou des associations culturelles.

LES TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

LE BUDGET 2003…
UN EQUILIBRE FRAGILE!

A partir de l'analyse des comptes administratifs constatés de 1995 à 2002, le Conseil Municipal a analysé l'évolution du budget afin d'en tirer les leçons pour orienter le budget 2003.

Globalement, on peut dire que si les dépenses ont augmenté régulièrement (45%), les recettes ont suivi cette évolution puisqu'on constate une augmentation à peu près identique de 40%. Les capacités d'autofinancement demeurent donc intactes, malgré un accroissement de certaines dépenses qui atteignent des seuils assez préoccupants.

_ **les dépenses d'électricité** : plus de 100% depuis 1995… Cette augmentation peut bien sûr se justifier par le fait que l'on éclaire les rues de la commune toute la nuit, ce qui a été demandé par les habitants. Mais cela fait quand même beaucoup de charges d'électricité à supporter pour notre petit budget. Il faut donc solliciter les prestataires concernés pour chercher des techniques ou des contrats spécifiques susceptibles de nous faire faire des économies. Le Maire contactera EDF GDF pour négocier un contrat préférentiel soumis à la mise aux normes du réseau Eclairage Public. Il pourrait également être intéressant d'investir dans un système de variateur d'intensité, système permettant de baisser la luminosité des points d'éclairage pendant la nuit et donc de la puissance consommée.

_ **les charges scolaires :**

Un autre point faisant débat : les charges scolaires aux écoles accueillant des enfants résidant à UGNY LE GAY. Il faut tenir compte, pour le calcul de ces charges des sommes consacrées au salaire et au transport de la personne chargée de la surveillance des enfants dans le car les amenant à l'école de VILLEQUIER AUMONT. Les sommes considérées sont environ de 3 000 € …

Compte tenu de la politique actuelle des communes en matière de financement du service public d'enseignement, le Maire refusera dorénavant de signer quelque mandat que ce soit concernant les charges scolaires réclamées par les autres communes. Et ce pour réagir contre la cacophonie ambiante. En effet, chaque commune y va de sa politique individuelle en matière d'accueil scolaire. Il s'ensuit une mise en concurrence effrénée des communes pour capter le public scolaire le plus nombreux possible afin de conserver sa structure. C'est à mon avis au détriment de la qualité des rapports entre les enseignants, les élus locaux et les parents, ces derniers pouvant se servir de cette concurrence exacerbée pour effectuer un chantage du style : « je le l'enlève de cette école ci pour la mettre dans cette école là parce qu'elle est meilleure! » Tant qu'il n'y aura pas des règles communes, le Maire ne cautionnera pas cette politique en mandatant des charges scolaires !

PROJETS D'ÉQUIPEMENT :

_ aménagement de la salle informatique.

Un dossier DGE a déjà été déposé à la Préfecture. Il est donc opportun aujourd'hui de prévoir l'autofinancement de ce projet.

_ Meuble cadastre.

Le choix est fait d'investir dans un meuble mural permettant une meilleure conservation du cadastre communal.

_ Achat de terrain entre la rue serpente et le RD 56.

Suite à la préparation technique du chantier de voirie du RD 56, Jean-Paul MENNECART propose que la commune rachète le terrain boisé entre la rue serpente et le RD 56, afin de le nettoyer et d'en faire une aire de repos en l'aménageant par des bancs tables et un remodelage paysager.

Ce terrain appartient à Madame Hénoux : il conviendra de le faire expertiser par les domaines afin de pouvoir faire une offre à son propriétaire…

_ Horloge lumineuse.

L'entreprise propose une horloge lumineuse pour remplacer celle de l'église. C'est d'un plus bel effet au niveau de l'esthétique et de la mise en valeur de la façade du monument.

LE TRI SELECTIF
A VOS POUBELLES!

C'est vrai que nous ne sommes pas encore obligés de le faire… Mais c'est vrai aussi que nous n'allons pas continuer à jeter éperdument nos ordures d'une façon irresponsable sans essayer de faire quelque chose pour réduire tous les aspects néfastes de nos habitudes de consommateurs inconscient.

Il faudra se mettre à trier un jour ou l'autre…

Alors commençons à nous y mettre maintenant et arrêtons de nous cacher dernière une certaine insouciance qui nous fait ignorer que nos pratiques au niveau de ce que nous jetons met notre planète en péril: un dossier spécial « tri des déchets mode d'emploi » vous attend à la fin de ce bulletin.

Voyez cette décharge sauvage… Elle est tout près de vous sur le territoire même de notre commune...

ANIMATIONS & ÉVÉNEMENTS

JAMAÏQUE A PARIS… UGNY LE GAY À L'HONNEUR!

Vous l'avez certainement vu dans la presse locale, UGNY LE GAY était à l'honneur ces temps-ci pour compter dans ces rangs un animal qui a porté haut les couleurs de notre terroir. En effet le bel étalon « trait du Nord » de Roland BOUCHER a obtenu le 3ème prix du salon de l'agriculture 2003, à PARIS. Cette belle récompense obtenu au niveau National rejaillit sur notre modeste communauté et nous en sommes très fiers.

Félicitations à « Jamaïque » ce magnifique cheval de trait et à son propriétaire, et grand merci à eux d'avoir fait connaître notre petit village à l'occasion de cette « fête » nationale de l'agriculture!

Tous les ans beaucoup de participants à ce grand rendez-vous des amoureux de la nature qu'est la randonnée du comité des fêtes.

MARDI GRAS DU COMITÉ DES FÊTES…

C'était le Dimanche 12 Mars, les enfants du village se sont retrouvés à la Mairie du village pour fêter Mardi-gras ensemble, (avec un peu d'avance compte tenu de la date tardive qui faisait tomber cette fête en période scolaire).

Comme d'habitude l'ambiance était « super-chouettes », les crêpes « extra-bonnes« , et les déguisements « maxi-cool ». Merci aux animatrices pour leur dévouement, leur dynamisme et leur savoir-faire pour nous organiser de bien belles animations! Vivement la prochaine!

C'était en … On s'était bien déguisé aussi, petits et grands… certains se sont même fait « agressés » tellement c'était criant de vérité!

RANDONNÉE DU COMITÉ DES FÊTES… PRÉPAREZ-VOUS, ÇA VA ÊTRE CHAUD!

Comme chaque année le Comité des Fêtes organise une randonnée pédestre, équestre et cycliste à travers les environs d'UGNY LE GAY. Cette année, nous essaierons de vous amener aux « éconchis » une carrière au dessus de Caillouel Crépigny.

Nous espérons nous faire ouvrir les chemins privés de la montagne de Béhéricourt pour vous faire découvrir de magnifiques sentiers serpentant à travers les bois de Guivry et de Béthancourt.

je trie mes déchets

LES EMBALLAGES
vides, propres & sans les films plastique

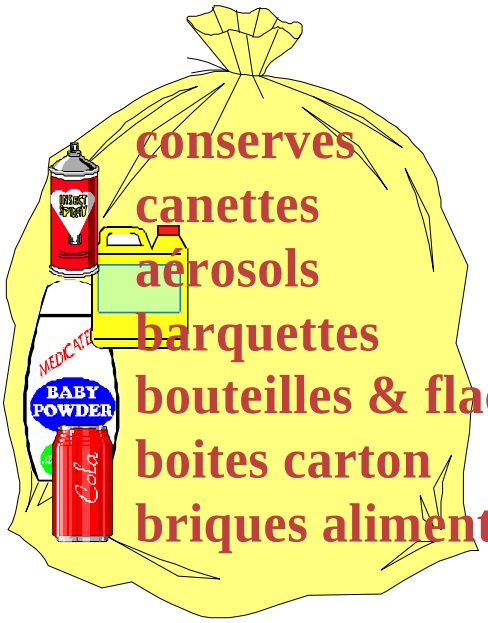

barquette alimentaire
bidon d'huile
pot de yaourt, polystyrène

LES JOURNAUX
sans les films plastique

papiers gras
boite à oeufs
couche culotte

LE VERRE
sans les bouchons
capsules & couvercles

pots de fleur
vitre
miroir
vaisselle

LES DECHETS

- ★ ce qui est périssable
- ★ ce qui n'entre pas dans:
  - les sacs jaunes
  - les sacs bleus
  - le bac à verre
- ★ les emballages sur lesquels j'ai un doute

Une soirée d'information est organisée pour parler de toutes ces choses le Mercredi 23 Avril à 19 heures à la Mairie